

Sur motion de l'honorable sir *Alexander Campbell*, secondé par l'honorable M. *Aikins*, il a été

Ordonné, que tous les membres présents pendant cette session composent un comité pour prendre en considération les usages et coutumes de cette Chambre et les privilèges du parlement, et qu'il soit permis au dit comité de s'assembler dans cette Chambre quand et comme il le jugera nécessaire.

L'honorable Président présente à la Chambre le rapport du bibliothécaire, sur l'état de la bibliothèque du Parlement.

Le dit rapport a été alors lu par le greffier et il est comme suit :

#### A L'HONORABLE SÉNAT DU CANADA, RÉUNI EN PARLEMENT :

Le rapport du bibliothécaire expose respectueusement :

Qu'une grande partie de la vacance a été consacrée à l'inspection et à l'examen de la bibliothèque dans le but d'en améliorer la classification, de vérifier si les entrées dans les catalogues correspondaient aux livres sur les rayons, et constater par ce moyen quelles pertes elle a éprouvées depuis le dernier inventaire. Ce travail a absorbé un temps considérable ; il aurait cependant été terminé avant la réunion du Parlement si celui-ci n'avait pas été convoqué deux mois plus tôt qu'à l'ordinaire. Ce travail qui sera nécessairement suspendu pendant la session sera bientôt terminé, tout le fait espérer.

Pour répondre à un désir exprimé par un grand nombre de membres et autres personnes qui se servent souvent de la partie anglaise de la bibliothèque de droit, les livres de cette section ont été déposés par ordre alphabétique.

Le catalogue classifié des ouvrages sur le droit, la politique et l'économie politique a été réimprimé et maintenant est prêt à être distribué aux membres. Un nouvel index par noms d'auteurs, lequel s'étend le plus près possible de la date actuelle, de façon à comprendre les ouvrages entrés à la bibliothèque depuis l'impression du catalogue classifié, a été ajouté à ce volume.

Il n'est pas question d'encourir pour le présent la dépense d'une réimpression d'aucune autre partie du catalogue classifié. Le nouveau catalogue manuscrit compilé d'après le plan exposé dans le rapport de la dernière session, c'est-à-dire en suivant le dernier catalogue imprimé et en y ajoutant toutes les entrées manuscrites faites au catalogue général depuis la publication de ce volume est bien avancé, il est fait d'après un système uniforme et très commode. Ce travail ardu est fait par un homme dont la nomination a été spécialement approuvée par le comité conjoint de la bibliothèque à la dernière session. Il suffira de jeter un coup-d'œil sur son travail pour voir qu'il le fait avec une habileté et une précision remarquables. Et ce système de renouveler le catalogue de la bibliothèque est certainement préférable au plan coûteux de le faire réimprimer entièrement.

Vu la dépense extraordinaire des années précédentes nécessitée par l'achat de livres—surtout d'ouvrages de droit afin de mettre la partie légale de la bibliothèque en état de répondre aux besoins de la Cour Suprême—les comptes accusaient des arrérages assez considérables. Afin de solder toutes les dettes alors dues sans augmenter le crédit annuel ordinaire accordé à la bibliothèque, il fut convenu, à la dernière session, d'après l'avis du comité conjoint de la bibliothèque, d'affecter tout le crédit de 1880-81 au paiement des comptes des libraires et de prendre par anticipation une moitié du crédit ordinaire pour l'année fiscale suivante pour faire face aux dépenses courantes et inévitables.

Ce plan, qui a suffi à liquider tous nos arrérages ne laissait que la modique somme de \$3,500 disponible pour les dépenses de l'année courante. Avec cette somme il a fallu payer notre compte de reliure—que le grand nombre de revues périodiques rend considérable, acheter quelques livres pour les échanges, tels que les coûteuses séries des "*Law Reports du Haut et du Bas-Canada*," ainsi que celles de la Cour Suprême du *Canada*, continuer les abonnements à une grande partie de nos ouvrages en cours de publication, et acheter des exemplaires de tous les livres publiés en *Canada*. En conséquence avec le peu de fonds que nous avions en main